

LETTRE DES AMIS N°69

DATE A RETENIR

Samedi 13 janvier, à 10 heures précises, aux Archives départementales, cours de paléographie assuré par Mme DOUILLARD-CAGNIANT. N'oubliez pas de nous faire parvenir, au plus tard, une semaine avant le cours, les documents personnels que vous aimeriez voir déchiffrer ensemble. (utilisation du rétro-projecteur).

COTISATION 1990

La cotisation pour 1990 a été fixée à **120 F** par l'Assemblée Générale. Il convient d'en adresser, sans tarder, le montant à notre trésorière, Mme CAU, 69 av. Victor Ségoffin, 31400 TOULOUSE. Les chèques doivent être **obligatoirement libellés à l'ordre DE L'ASSOCIATION DES AMIS DES ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE**.

Les nouveaux amis qui ont adhéré à notre association depuis le mois de septembre dernier, n'ont pas, bien sûr, à acquitter leur cotisation pour 1990.

VOEUX POUR 1990

Le président, le Bureau, le Conseil d'Administration de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne adressent à Mesdames et Messieurs les Conservateurs et à l'ensemble du Personnel des Archives départementales ainsi qu'à tous les Amis, leurs vœux les plus sincères et les meilleurs pour 1990. Que la nouvelle année vous apporte à tous, à vous-même et à vos familles : santé, bonheur et tout ce que vous pouvez désirer !

AVIS DE PUBLICATION

◊ Le catalogue de l'exposition présentée actuellement aux Archives départementales : "Haute-Garonne 1789-1799 : la Révolution vue du Midi toulousain" est en vente au prix de 30 F au secrétariat.

Il comprend un avant-propos de M. Pierre Gérard suivi de l'analyse de 226 documents de l'époque révolutionnaire provenant essentiellement de la série L des Archives départementales.

◊ Vient de paraître au C.R.D.P. de Toulouse, dans la collection "Dossier documentaire" (N°32) : "1788 en Midi toulousain. La vie quotidienne avant la révolution". Avant-propos de M. Pierre Gérard, texte et documents de notre amie Christine BONNASSIE, membre de l'Association "1788 en Midi toulousain".

Il s'agit d'un dossier très complet, illustré de nombreux documents particulièrement bien choisis. La présentation est claire et précise. L'ensemble est passionnant et enrichissant. Parmi les sujets évoqués, signalons : la vie des enfants, la religion, les corporations, les fêtes et réjouissances, le théâtre, la mode, les habitudes de table, la vie rurale, la botanique, la médecine, la presse, les écrivains régionaux, Toulouse et l'espace, les transports, la vie quotidienne et ses tracas, la justice, l'évolution de la pensée, la révolution en marche.

On peut se procurer ce très intéressant dossier au C.R.D.P. 3 rue Roquelaine.

◊ Notre ami, Georges Fournier, maître de conférences à l'U.E.R. d'histoire de l'Université de Toulouse-Le Mirail, vient de publier aux éditions Jacqueline Chambon, un passionnant ouvrage intitulé : "Journées révolutionnaires à Toulouse". Cet ouvrage fait partie d'une collection dirigée par Anne-Marie Duport consacrée aux Journées révolutionnaires dans les villes de France. Fidèle à l'esprit de la collection, Georges Fournier a privilégié le récit descriptif en prenant soin de situer chaque fois les évé-



nements évoqués dans leur contexte, ce qui permet d'évaluer leur portée historique.

◊ Notre ami, Roger Bédrune, vient d'éditer une plaquette fort intéressante, préfacée par M. Christian Cau, consacrée à "Rebigue au temps de la Révolution". Publiée par le Foyer rural de Rebigue, cette plaquette illustrée de nombreux documents judicieusement choisis, nous montre de façon vivante et précise la vie d'une petite commune du Lauragais, proche de Toulouse, pendant la Révolution. C'est un exemple remarquable de ce qu'on peut réaliser dans une toute petite commune lorsqu'on ne possède pas de documents exceptionnels.

◊ Notre amie, Anne-Marie de Mellis vient de nous faire parvenir un "tiré à part" de la Revue du Comminges intitulé : "Poucharramet au Moyen-Age. Trois siècles d'histoire". Il s'agit d'une série d'articles, fort documentés, parus dans la Revue du Comminges en 1988-89, consacrés aux "Hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem" à Poucharramet, écrits par son père A. de Gaulejac (†) lorsqu'il était maire de Poucharramet.

Nous la remercions bien vivement.

LA VIE DES ASSOCIATIONS AMIES

◊ Cercle généalogique de Languedoc : Attention ! Changement d'adresse . A partir du 1er janvier 1990, la nouvelle adresse du C.G.L. est 13 rue de la Tannerie 31400 Toulouse. (quartier du pont des Demoiselles).

Permanences : mercredi de 15h à 18h
samedi de 10h à 12h.

◊ Société toulousaine d'études médiévales

Le numéro 2 de la revue "L'Oc médiéval" année 1989-90 vient de paraître (Bulletin de la Société) : Au sommaire nous relevons plusieurs articles, notamment : La guerre au Moyen-Age par Christian Cau ; Communautés juives du Midi médiéval par Monique-Lise Cohen Avignonet ; terre de vengeance par André Delpech.

AVIS DE RECHERCHE N°4

Sur le livre des censives de 1535 de Bourg-St-Bernard, apparaît sur le folio n°1, un certain Frances de Gordon, marchand pastelier, ayant un moulin pastelier. Il possède 46 articles de reconnaissances. Sur le censier de 1547, le même Frances de Gordon possède 49 articles. On ne trouve, par contre, aucune trace de Gordon sur le censier de 1505.

Sur un acte de 1567, au-dessus de sa signature, très élaborée, figure la mention pastelier. Sa nièce Anne de Cassaing se marie avec Jacques de Chambon, général de la monnaie de la province du Languedoc.

Qui pourrait nous indiquer d'où venait Frances de Gordon ?

REPOSE A L'AVIS DE RECHERCHE N°2 (lettre n°67)

Renseignements concernant Bernard ABATHIA, habitant du château de Lagardelle. "Bernard Abathia ou Abatia est né à Toulouse vers le milieu du XVI^e siècle. Il était à la fois médecin, jurisconsulte et mathématicien. Il devint très habile dans les langues et s'appliqua notamment à l'étude des sciences les plus abstraites et les plus utiles à la société. Il enseigna le droit et les mathématiques à Paris et à Toulouse où il composa divers traités dont les auteurs parlent avec éloge. Il est l'auteur d'une brochure sur le mariage d'Henri IV, roi de France et de Navarre, intitulée "Pronostication sur le mariage d'Henri IV avec Marguerite de Valois", imprimée à Paris en 1572. Il avait, en outre, écrit un ouvrage appelé "Le Grand Herbier" qui n'a jamais été imprimé. Abathia mourut vers l'an 1590, âgé d'environ 50 ans. Toutes ces informations nous sont fournies par la "Biographie toulousaine ou dictionnaire historique des personnages qui, par des vertus, par des talents, des écrits, des grandes actions, des fondations utiles, des opinions singulières, des erreurs etc..., se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse ou qui ont contribué à son illustration" Tome 1, L.-G. Michaud, Paris, 1823.

CALENDRIER DES ACTIVITES PREVUES AU COURS DU 1° TRIMESTRE 1990

◊ Cours de paléographie

Samedi 13 janvier : Mme Cagniant-Douillard
Samedi 3 février : M. Cau
Samedi 17 mars : Mme Cagniant-Douillard

◊ Mardi 6 mars, premier dîner-débat consacré au "Midi toulousain sous le Consulat et l'Empire", animé par MM. Pierre Gérard, Georges Fournier et Michel Taillefer (Les modalités d'inscription seront communiquées dans la lettre du mois de janvier).

Ecrasé par les multiples tâches qui lui incombent, M. Gérard a le regret de vous informer qu'il ne pourra assurer, cette année, le cycle de conférences prévu.

POUR INFORMATION

◊ L'exposition "150 ans d'histoire du livre chez Privat" est visible au Musée des Augustins, 21 rue de Metz, jusqu'au 3 janvier. De 16h30 à 18h, Madame Privat est présente et accepte de guider les Amis dans leur visite.

◊ Notre ami M. Rousseau présente une exposition consacrée à "Tournefeuille pendant la Révolution". Nous sommes tous cordialement invités à visiter cette exposition, visible à la Mairie de Tournefeuille jusqu'à la fin du mois de décembre (aux heures d'ouverture de la Mairie : 9 - 12h, 14 - 18h).

GLOSSAIRE

Termes locaux employés pour désigner les différents métiers

Pour établir ce glossaire, nous avons puisé à plusieurs sources :

- J.B. Noulet, Professions exercées à Toulouse aux XIV^e et XV^e siècles, Revue des Pyrénées T.3 1891(A.D.31 8°657)
- Philippe Wolff, Commerces et marchands de Toulouse (vers 130 vers 1450), Plon, 1954.
- M.C. Bonrassié, 1788 en Midi toulousain, dossier documentaire n°32, C.R.D.P., Toulouse, 1989
- Registres de capitation de 1695 et du XVIII^e siècle. A.D.31 série C

Le glossaire proposé est sans doute très incomplet.

On notera que l'orthographe de certains termes varie d'un document à l'autre et parfois même à l'intérieur d'un même document (Ex. : affachayré est écrit aussi afachayre ou afachaire).

Affachayre : tanneur (les affachayres de porcs abattent et écorchent également les bêtes.

Agnelier : marchand de viandes et peaux d'agneaux, chevreaux, lièvres et lapins.

Aiguilletier : fabricant d'aiguillettes (lanières de cuir servant à attacher les vêtements.)

Anhelier : fabricant d'anneaux

Arayrié : fabricant d'araires

Balutaire (barutaire) : celui qui blute, tamise (moulins du Bazacle)

Bambocher : fabricant de galoches.

Bancalier : fabricant de bancs

Banoyer : fabricant de courtes-pointes (couvertures ouatées et piquées)

Bastier : fabricant de bâts, bourrelier.

Bayssairé : aplaneur, ouvrier qui tire le poil des étoffes de laine au sortir du métier.

Bladier : marchand de grains.

Blanquier (blancher) : mégissier qui prépare les peaux blanches.

Bouratié (bourier) : fermier, métayer.

Cambiador : changeur

Campanier : sonneur de cloches

Cardaire : cardeur

Caussatier : fabricant de chaussettes

Collector : collecteur; percepteur d'impôts

Corratier : courtier, mesureur de vin.

Cotelier : tailleur faisant les cotes, robes de dessous.

Coupié : fabricant de coupes en bois.

Daurayré : doreur

Dazier : fabricant de dés à jouer.

Desquier : vannier.

Espasier (spasier) : fabricant d'épées

Estanier (stanher) : marchand d'étain, fabricant d'objets en étain.

Fauré (fabre) : forgeron

Fayssier : portefaix.

Fenassier : marchand de foin.

Ferratier (ferrier) : fabricant ou marchand d'objets en fer.

Flassadier : fabricant de couvertures en laine

Fogassier (fougassier) : fabricant de fougasses.

Fornier (fournier) : artisan qui cuit au four les pains pétris par le pancossier

Fourbisseurs : celui qui polit et monte les armes blanches.

Frenier : fabricant de mors de chevaux et d'éperons.

Fustier : charpentier

Galinier : volailler.
Gaynier : fabricant de gânes.
Giponnier : fabricant de gipons (gilets à manches)
Grollier (sabatier) : savetier

Hanapier : fabricant de hanaps en bois.
Hongroyeur : fabricant de cuir à "la manière de Hongrie".
Hortala (ortalan, ortalier) : jardinier.

Jougatier : fabricant de jougs.

Lanassier : marchand de laine.

Macelier (mazelier) : boucher
Mainadier (ménadier) : conducteur de troupeaux.
Mangonnier (regâtier) : revendeur, boulanger forain.
Massonnier : maçon.
Mercadier : marchand.
Messeguier (messier) : garde champêtre, garde-moissons.
Metalher (senher) : fondeur de cloches, de canons.
Metge : médecin.
Miralher : fabricant de miroirs.
Molinier : meunier.
Monedier : monnayeur.

Olier (oulier) : fabricant de pots de terre destinés à contenir l'huile.
Ovelher : berger

Pagelleur : mesureur de bois.
Pancossier : boulanger qui pétrit la pâte et la porte au four.
Parayre (paradou) : apprêteur (qui foule les draps).
Paredier : celui qui répare les enceintes fortifiées.
Pargaminier : parcheminier.
Payrolier : chaudronnier.
Pelegantier : mégissier.
Pelhaire : chiffonnier.
Pelher (pelissier) : pelletier tanneur.
Pellipaire : pelletier.
Penchenayre : peigneur de laine.
Penchenier : fabricant de peignes.
Pescayre : pêcheur.
Peyrier : tailleur de pierres.
Pipotier : tonnelier.
Plumassier : marchand de plumes.
Polinaire : brunisseur, polisseur de métal.
Porcatier : marchand de cochons.

Razorier : fabricant de rasoirs.
Recrubeyre : couvreur de toits.
Resseguier : scieur de long.
Rodier : charron.

Sabatier : cordonnier.
Salinier : marchand de sel.
Sarralher : serrurier.
Sartre : tailleur.
Saumatier : transporteur utilisant des bêtes de somme.
Sedassier : fabricant ou marchand de tamis.
Sedier : marchand de soieries, mercier.
Semalhé : fabricant de comportes.
Servinier : fabricant d'outres en peau de cerf.
Specier (espiciare) : épicier.
Spilher : fabricant d'épingles.
Stanher : fabricant d'objets en étain.

Temponier (caussatier) : fabricant de chausses.

Teulier : tuilier, briquetier.

Teyseyre : tisserand.

Tondeur : apprêteur de tissu foulé.

Tortissaire : fabricant de torchis.

Tournier : tourneur.

Tozorier : fabricant de ciseaux.

Trégenier : muletier.

Unheyre : oigneur de cuir.

Valadier : celui qui creuse les fossés.

Vaquier : vacher.

Ymaginayre : imagier, sculpteur.

LA REVOLUTION FRANCAISE EN DIRECT

◊ Les loups de la forêt de Bouconne aux portes de Toulouse.

Une délibération du Directoire du département de la Haute-Garonne, datée du 21 frimaire an II (11 décembre 1793), conservée aux Archives départementales, nous apprend les moyens qu'il faut utiliser pour détruire les loups. Ainsi :

"Il faut prendre une livre de noix vomique (1) réduite en poudre avec une râpe à bois, en mêler deux onces avec de la soupe aux autres aliments qu'on donne à manger à un gros chien sacrifié à cet usage.

On se procure douze bulbes ou oignons de la plante connue sous le nom d'aconit-tue-loup (2) qui se trouve communément dans les prés bas. On écrase ces bulbes dans un mortier, on y incorpore les quatorze onces restantes de la noix vomique et une poignée de crin coupé à la longueur de deux ou trois lignes.

On lie ensemble les quatre jambes du chien mort par la noix vomique. A l'aide d'un fer pointu de six lignes de diamètre, on fait dans différentes parties de son corps des trous qu'on remplit du mélange d'aconit, de noix vomique et de crin.

Le chien mis dans un tas de fumier dont on le recouvre y reste deux jours en été, quatre ou cinq en hiver ou jusqu'à ce que la fermentation putride bien établie ait dispersé le poison dans toute la masse. Alors, on le retire, en évitant de le toucher. A cet effet, on passe entre les jambes liées un bâton d'environ six pieds, à l'aide duquel deux personnes le portent dans un bois ou autre lieu isolé.

Les loups du canton sont attirés par l'odeur du chien. Ces animaux très défiants n'y touchent pas la première nuit, ils le dévorent la seconde ou la troisième et tous ceux qui en ont mangé éprouvent une mort certaine plus ou moins lente et jamais assez prompte pour les trouver sur place.

Si, pour ne pas perdre la peau de ces loups et s'éviter la peine d'en faire la recherche, on désire une mort plus prompte, on y parviendra en introduisant dans le corps du chien douze petits cornets renfermant chacun un demi gros de sublimé corrosif (3). Il faut avoir l'attention de le faire préparer chez l'apothicaire et de ne confier qu'à des personnes prudentes un poison aussi dangereux.

Ce moyen d'empoisonner les loups a toujours été suivi par le plus grand succès ; il est encore plus assuré lorsqu'on s'en sert en hiver, quand la terre est couverte de neige et que ces animaux voraces sont plus affamés.

Vu la recette ci-dessus.

Le Directoire du département arrête qu'elle sera imprimée sur le champ et envoyée aux districts et municipalités qui sont invités à la faire mettre en pratique (4).

Fait à Toulouse, le 21 frimaire de l'an second de la République française, une et indivisible."

La "recette" préconisée a-t-elle mise en pratique dans le département de la Haute-Garonne et tout particulièrement dans les communes limitrophes de la forêt de Bouconne où les loups, de tout temps, vivaient retranchés dans les fourrés inaccessibles, provoquant régulièrement des dégâts parmi les troupeaux des alentours ? Nous n'avons trouvé, à ce jour, aucun élément qui nous permette de répondre à cette question. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que l'année suivante, au cours du terrible hiver 1794-95 qui fut, comme on le sait, un des plus rigoureux du XVIII^e siècle, les loups de la forêt de Bouconne firent des incursions dans les

faubourgs de Toulouse, notamment à Lardenne. (5) C'est, sans doute, parce que ce procédé s'était avéré inefficace qu'on en revint, sous le Directoire, à des pratiques plus traditionnelles : l'organisation de battues. Pour encourager les chasseurs, la loi du 10 messidor an V (28 juin 1797) attribue une prime importante à tous ceux qui peuvent prouver qu'ils ont tué des loups. (6) Les registres de comptabilité de l'administration centrale du département de la Haute-Garonne font apparaître, pour l'exercice de l'An V, une somme de 1170 F distribuée à ce titre, sans préciser toutefois le nombre de loups tués ni les endroits où ils l'ont été. (7)

Y avait-il parmi ceux-ci des loups de la forêt de Bouconne ? Mais, au fait, à quel moment les loups de cette forêt ont-ils définitivement disparu ?

-
- (1) La noix vomique est le fruit du vomiquier (*Strychnos vomica*) qui pousse dans les régions indo-malaises. De saveur extrêmement amère, elle contient deux poisons très puissants : la strychnine et la brucine.
 - (2) L'aconit-tue-loup (*aconitum napellus*) est une plante herbacée de la famille des renonculacées que l'on trouve dans les prés humides. Elle recèle dans toutes ses parties et notamment dans ses bulbes souterrains un poison violent : l'aconitine.
 - (3) Le sublimé corrosif de formule chimique $HgCl_2$, est un chlorure de mercure. C'est également un poison dangereux.
 - (4) Un exemplaire imprimé de "la recette" est conservé aux Archives municipales de Toulouse (AMT 2S15). Nous vous le communiquons.
- Remarque : En 1764-65, au moment où la "bête du Gévaudan" semait la terreur, c'est un procédé à peu près identique qui avait été préconisé. En effet, d'après dom Devic et Vaissette (Histoire Générale de Languedoc T.13 p.1194-1195), le "ministre envoya un mémoire contenant différentes méthodes pour la destruction des loups... Le procédé qui fut considéré comme le plus sûr, fut d'empoisonner des chiens avec de la noix vomique, du verre pilé, de l'oignon de colchique et de l'éponge frite à la poêle avec de la graisse, de faire ensuite plusieurs ouvertures dans le corps du chien et de les remplir avec ce poison, de fermer ces ouvertures au moyen de fiente de vache et d'exposer le chien ainsi préparé dans les lieux fréquentés par les loups.
- (5) Jacques Godechot, La Révolution française dans le Midi toulousain, Privat, 1986 page 211.
 - (6) 50F pour chaque tête de louve pleine ; 40F pour chaque tête de loup ; 20F pour chaque tête de louveteau et 150F pour chaque tête de loup enragé ou non qui aurait attaqué des hommes ou des enfants.
 - (7) Archives départementales de la Haute-Garonne 1L456 Pièce 1.
 - (8) Dans sa thèse consacrée à la forêt de Bouconne, publiée chez Privat en 1943, Simone Henry, nous apprend qu'en 1798 les loups de la forêt de Bouconne étaient passés en bande et avaient fait des ravages dans les troupeaux, à tel point que leur destruction fut organisée. Les paysans encouragés par les primes que le gouvernement leur promettait, firent des battues.

Sous l'Empire, des lieutenants de louveterie furent nommés pour chasser les loups. En 12 ans, 9 loups et 4 louveteaux furent tués dans la forêt de Bouconne et ses abords immédiats. Cependant, en 1812, il y en avait encore un certain nombre. Aux alentours de Pibrac, ils attaquèrent le bétail dans les pacages et vinrent, la nuit, jusque dans le village où ils tuèrent des chiens. Ils s'aventurèrent même loin des grands bois : en 1814, un loup fut tué près de Blagnac. Dans les années qui suivirent, les chasses durent être fructueuses car en 1835, les loups avaient complètement disparu de la forêt de Bouconne".

Gilbert FLOUTARD



1793 11 décembre

M O Y E N DE DÉTRUIRE LES LOUPS.

Il faut prendre une livre de noix vomique réduite en poudre avec une rape à bois ; en mêler deux onces avec de la soupe aux autres alimens qu'on donne à manger à un gros chien sacrifié à cet usage.

On se procure douze bulbes ou oignons de la plante ; sous le nom d'aconit-tue-loup, qui se trouve communément dans les prés-bas. On écrase ces bulbes dans un mortier, on y incorpore les quatorze onces restantes de la noix vomique & une poignée de crin, coupé à la longueur de deux ou trois lignes.

On lie ensemble les quatre jambes du chien mort par la noix vomique, à l'aide d'un fer pointu de six lignes de diamètre. On fait dans différentes parties de son corps des trous qu'on remplit du mélange d'aconit, de noix vomique & de crin.

Le chien mis dans un tas de fumier dont on le recouvre & reste deux jours en été, 4 ou 5 en hiver, ou jusqu'à ce que la fermentation putride bien établie, ait dispersé le poison dans toute la masse. Alors on le retire en évitant de le toucher, à cet effet on passe entre les jambes liées un bâton d'environ six pieds, à l'aide duquel deux personnes le portent dans un bois ou autre lieu isolé.

Les loups du canton sont attirés par l'odeur du chien. Ces animaux très-déliés n'y touchent pas la première nuit, ils le déorent la seconde ou la troisième, & tous ceux qui en ont mangé éprouvent une mort certaine, plus ou moins

lente & jamais assez prompte pour les trouver sur place.

Si pour ne pas perdre la peau de ces loups & s'éviter la peine d'en faire la recherche, on désiroit leur procureur une mort plus prompte, on y parviendra en introduisant dans le corps du chien douze petits cornets, renfermant chacun un demi-gros de sublime corallif. Il faut avoir l'attention de le faire préparer chez l'apothicaire, & de ne confier qu'à des personnes prudentes un poison aussi dangereux.

Ce moyen d'empoisonner les loups a toujours été suivi avec le plus grand succès ; il est encore plus assuré, lorsqu'on s'en sert en hiver, quand la terre est couverte de neige & que ces animaux voraces sont plus affamés.

Vu la recette ci-dessus.

Le Directoire arrête qu'elle sera imprimée sur le chair & envoyée aux Districts & Municipalités, qui sont invités à la faire mettre en pratique.

Fait à Toulouse le 21 Frimaire, de l'an second de République française, une & indivisible.

L A F O N T, Président d'âge.

B E G U I L L E T, Secrétaire-Général.